



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

Préfecture

Direction des actions économiques
et des procédures environnementales

Bureau des procédures environnementales

AVIS

Questions importantes pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne

Consultation du public

Une consultation du public est organisée du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013,
sur :

- la synthèse provisoire des questions importantes pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques qui se posent dans le bassin Loire-Bretagne ;
- le calendrier et le programme de travail pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne.

Les documents soumis à la consultation sont mis à disposition du public :

- sur le site internet www.prenons-soin-de-leau.fr,
- à la préfecture du Cantal, au secrétariat de la direction des actions économiques et des procédures environnementales, où un registre est ouvert afin de recueillir les avis.

Le public peut également faire part de ses observations :

- par courrier postal adressé à :
Monsieur le président du comité de bassin Loire-Bretagne
Consultation « questions importantes »
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue Buffon – BP 6339
45063 Orléans Cedex 2
- par courrier électronique : sdage@eau-loire-bretagne.fr
- sur le site internet www.prenons-soin-de-leau.fr